

## Communiqué

### Le « Locamat » : des produits de proximité à portée de main !

**La Ville de Lausanne remplace progressivement l'offre actuelle de distributeurs automatiques de nourriture dans toute l'administration par des « Locamat » qui proposent une offre culinaire de qualité et durable, avec des produits vaudois et suisses exclusivement, à des prix abordables. La Commune devient ainsi la première dans le Canton de Vaud à initier ce changement, en partenariat avec l'Etat de Vaud, l'EPFL et Dallmayr.**

Les crises alimentaires successives soulèvent des enjeux considérables dans le cadre écologique, sanitaire et économique. Le développement durable et l'écologie sont des problématiques auxquelles les pouvoirs publics et les consommateur·trices sont particulièrement sensibles.

Soucieuse de ces enjeux et afin de soutenir l'agriculture et le tissu économique de proximité, la Ville de Lausanne change tous les distributeurs automatiques de l'administration lausannoises par des « Locamat », proposant une offre plus adaptée aux besoins culinaires de toutes et tous : de qualité, durable, saine et accessible, avec des produits vaudois et suisses, exclusivement. Depuis mars 2021, cette mise en œuvre progressive marque un véritable tournant et un engagement supplémentaire de la Ville en faveur d'une alimentation durable.

#### Les produits

L'approvisionnement des produits proposés à la vente provient à 80% du canton de Vaud, avec certification, et 20% de Suisse. La confection des produits est artisanale et soutient le tissu économique en valorisant le savoir-faire des artisans de proximité. Cet objectif induit une politique de prix équitables sur l'ensemble de la chaîne de valeur économique, du producteur·trice au transformateur·trice, en passant par le distributeur·trice et les client·es.

La qualité nutritionnelle est aussi garantie par une analyse diététique qui fait l'objet d'un suivi transparent. Grâce à un approvisionnement et à une confection nutritionnelle contrôlés, la plus-value gustative des produits est largement supérieure à la production industrielle.

#### Les engagements

Le Conseil d'Etat a adopté en 2020 la démarche de certification VAUD+. Celle-ci vise la défense et la visibilité des filières agricoles et d'élevage du canton et garantit la traçabilité des denrées pour les consommateur·trices. Les « Locamat » s'inscrivent pleinement dans cette démarche.

L'engagement fort de la Ville de Lausanne se rattache, pour sa part, aux ambitions d'une économie circulaire et durable et au développement des filières agricoles de proximité, en cours de travail au sein de l'administration. Avec cette alternative aux distributeurs automatiques conventionnels, la Municipalité souhaite partager dans ses pratiques de restauration durable des valeurs positives en soutien à l'économie et à l'agriculture du terroir.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture,**  
**+41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 16 juin 2021